Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 30410

Intitulé

MASTER: MASTER Domaine: Droit-Economie-Gestion Mention: Management des systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Université de Nantes

Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

300 Spécialites plurivalentes des services, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme est en mesure, selon la structure, de mener les activités suivantes :

- Diagnostiquer les technologies existantes au sein de l'entreprise
- Elaborer une solution personnalisée
- Accompagner les collaborateurs dans le changement de technologie et d'organisation
- Piloter l'avancement d'un projet

Réaliser l'inventaire du patrimoine (logiciels et matériels) composant le système existant

Représenter graphiquement les processus alimentés par le système d'information à l'aide de cartographies et de modélisations de ces processus

Identifier l'organisation soutenant ces différents processus à l'aide des outils de cartographie et de modélisation

Etablir un diagnostic sur la base des éléments observés en mobilisant des référentiels définissant les bonnes pratiques (ITIL, CMMI, COBIT.)

Appréhender les vulnérabilités du système existant à partir de l'analyse de sécurité des systèmes d'information (ITIL)

Faire exprimer au client ses besoins, y compris ses besoins implicites en utilisant des techniques de groupes de travail (SODA, CORE), d'entretien, et de cartographie cognitive

Traduire ce besoin dans un cahier des charges en tenant compte des objectifs et des contraintes du client (spécifications techniques ; spécifications fonctionnelles), ce cahier des charges devant être compréhensible par le MOE

Définir les données et les traitements permettant d'atteindre les objectifs assignés aux processus en faisant appel à des outils de modélisation ou de cartographie de processus (MERISE ou diagramme UML, DSDM)

Définir l'enchainement des activités et les acteurs impliqués dans le processus (workflow) à l'aide des mêmes outils de modélisation Définir les logiciels et les technologies qui vont prendre en charge ces données et traitements en optant pour une solution open source ou propriétaire

Assurer l'intégration de la solution par l'interfaçage des processus

Accompagner l'entreprise dans l'optimisation de l'ergonomie de la solution en s'assurant de la qualité de l'interface homme-machine par des tests de validation des solutions

Optimiser la sécurité du système proposé en mobilisant les méthodes de gestion des risques des systèmes d'information (restriction des accès par mot de passe, firewall..)

Communiquer sur le changement pour s'assurer de la compréhension du nouveau système et de son bon usage

Rédiger des guides d'utilisation du nouveau système en vue de former les opérationnels à son utilisation

Développer une assistance à l'usage pendant et après le démarrage de la mise en place du nouveau système (help-desk)

Choisir la méthodologie de projet la mieux adaptée aux besoins et contraintes du client (méthodes agiles et cycle en V)

Piloter l'ordonnancement du projet, les délais, les coûts et la qualité de l'ouvrage

Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la règlementation Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

 $S'adapter \grave{a} \ différents \ contextes \ socio-professionnels \ et \ interculturels, \ nationaux \ et \ internationaux$

Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- 61 Télécommunications
- 62 Programmation, conseil et autres activités informatiques
- 63 Services d'information
- 70 Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

Types d'emplois accessibles :

- Assistant à Maîtrise d'Ouvrage Informatique (AMO)
- Maître d'ouvrage délégué(e)
- Pilote de projet
- Chef(fe) de projet Utilisateur
- Architecte fonctionnel(le)
- Consultant(e) AMO
- Assistant(e) à direction de projet
- Assistant Project Management Office (PMO)
- Chargé(e) d'étude

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>H1102</u> : Management et ingénierie d'affaires

 $\underline{\text{M1402}}$: Conseil en organisation et management d'entreprise

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINO	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par candidature individuelle	X	chercheurs partici es professionnels c seignements.	nprend : nants-chercheurs, d'enseignants ou pant à la formation qualifiés ayant contribué aux qualifiés n'ayant pas contribué aux
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	llet 2017- art.3 jury est composé à présentants qualifié aployeurs, pour mo	é par décret n° 2017-1135 du 4 à raison d'au moins un quart de és des professions, pour moitié itié salariés, et de façon à concourir équilibrée des hommes et des

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		Х

Accessible en Polynésie Française	X

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Arrété du 19 juillet 2017 accréditant l'université de Nantes en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- VAE : Code de l'éducation : articles L 613-3et L 613-4
- **Arrêté du 22 janvier 2014** fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
 - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015
 - Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 26 février 2014 modifiant l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

http://www.univ-nantes.fr/insertiondiplomes

Autres sources d'information :

http://www.univ-nantes.fr/formation

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE,

Chemin de la Censive du tertre

44322 Nantes cedex 3

Historique de la certification :